

SOUS EMBARGO – Pour diffusion le 22 février à 14h30
Code de diffusion CNW 35 + Hebdo

Services en réadaptation comportementale

Bas-Saint-Laurent : une nouvelle unité pour les troubles graves du comportement

Saint-Cyprien, le 22 février 2024 – La députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata (incluant Les Basques), Amélie Dionne, a procédé aujourd’hui, au nom du ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, à l’inauguration officielle de l’unité de réadaptation comportementale intensive (URCI) à Saint-Cyprien, sur le territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent.

Installée dans les locaux du Centre d’hébergement de Saint-Cyprien, cette nouvelle unité vise à accueillir et prendre en charge des jeunes du Bas-Saint-Laurent âgés de 6 à 18 ans ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l’autisme ou une déficience physique, en plus de présenter une problématique de comportement.

Il s’agit d’un changement de vision et d’approche d’intervention dans le traitement des troubles du comportement et des troubles graves du comportement (TGC) dans lesquelles on intègre les meilleures pratiques. Les éducatrices et éducateurs présents dans les URCI sont d’ailleurs formés par le Service québécois d’expertise en troubles graves du comportement afin de mieux prévenir et régler ces troubles.

Les personnes admises recevront des interventions personnalisées de façon intensive et sur une courte durée, soit sur une période estimée entre 3 et 6 mois. Ces interventions visent à diminuer les comportements qui entravent leur pleine participation sociale, éviter l’épuisement des milieux familiaux et faire en sorte que le jeune ou l’enfant puisse se développer convenablement et reprendre sa place dans ses différents milieux de vie.

Citations :

« Je suis heureux de l’inauguration de cette unité dans le Bas-Saint-Laurent. Nous changeons profondément notre approche de soins en permettant aux jeunes aux prises avec un trouble de comportement grave de recevoir des services de réadaptation de qualité, dans des locaux adaptés, tout en permettant à leur famille d’avoir du répit. Sur place, des équipes spécialisées TGC sauront offrir un accompagnement humain et plus adapté aux besoins particuliers de cette clientèle. Je remercie tous les partenaires dans la mise en place de cette unité et j’invite les familles à ne pas hésiter à demander de l’aide. »

Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux

« Il s'agit d'un excellent projet pour notre circonscription, qui permettra aux jeunes résidant sur tout le territoire couvert par le CISSS du Bas-Saint-Laurent ainsi que leur famille de profiter d'un éventail de traitements des troubles du comportement dans un environnement adapté. Je suis fier de voir cette belle équipe, composée d'intervenants et intervenantes, venir nous appuyer. Je tiens à remercier tous les partenaires qui ont travaillé fort, au cours des derniers mois, pour la mise en place de cette unité. »

Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata (incluant Les Basques) et vice-présidente de la Commission de la culture et de l'éducation

Faits saillants :

- Rappelons que les équipes de l'URCI permettront d'assurer des services multidisciplinaires d'intensité requise. Elles auront, entre autres, à déterminer les causes des troubles graves de comportement, de même que les mesures préventives à adopter pour en atténuer les manifestations dans les différents milieux de vie de l'enfant.
- On y trouve du personnel spécialisé en réadaptation, par exemple des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée, des psychoéducateurs et psychoéducatrices, des auxiliaires en santé et services sociaux, de même que des agentes et agents d'intervention.
- Précisons que l'URCI de Saint-Cyprien est la troisième unité au Québec de ce genre, et la deuxième pour une clientèle jeunesse. Elle fait suite à des investissements récurrents de 2 millions \$ par année pour notre région, ce qui a permis de consolider, à ce jour, 18,4 postes permanents.

— 30 —

Source : Lambert Drainville
Attaché de presse
Cabinet du ministre responsable des Services sociaux
418 264-4146